

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Suivi des mesures présidentielles pour l'éducation : Yolande Nyonda sur le terrain



Photo: Abel Eyeghe

**LA** ministre déléguée à l'Éducation en charge de la Formation civique, vient de sillonner trois provinces du pays où ces mesures sont diversement matérialisées.

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, en charge de la Formation civique, Yolande Nyonda, a effectué, la semaine dernière, une mission de suivi-évaluation de la mise en œuvre des mesures présidentielles pour l'éducation dans les communes de Ntoum (Estuaire), Lambaréné (Moyen-Ogooué), Fougamou et Mouila (Ngounié). L'objectif étant de voir les avancées et les manquements enregistrés. Dans l'ensemble, tout est au point, a rassuré Yolande Nyonda, nonobstant quelques manquements relevés.

La ministre déléguée s'est félicitée de constater que la salle d'informatique du lycée Lubin Martial Ntoutoume fonctionne bien, et que les élèves s'en servent pour leurs travaux.

Dans la commune de Ntoum, par exemple, la ministre déléguée s'est félicitée de constater que la salle d'informatique du lycée Lubin Martial Ntoutoume fonctionne bien, et que les élèves s'en servent pour leurs travaux. Même constat à l'école

publique de Ntoum, entièrement fournie en tables-bancs.

La délégation ministérielle s'est ensuite arrêtée à Lambaréné, où le membre du gouvernement a été irrité par le cas de l'école de Moussamoukougou, les travaux de cet établissement, pourtant entièrement payés, étant jusque-là inachevés. La ministre a promis que les coupables devraient en rendre compte.

Pour les autres établissements visités, aussi bien à Fougamou qu'à Mouila, les travaux de réhabilitation se poursuivent encore pour certains.

" Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits. Mais nous voulons plus et mieux et nous allons accélérer la cadence. Car, comme vous le savez, dans son discours à la nation du 31 décembre 2017, le président de la République avait annoncé un certain nombre de mesures prioritaires. Pour le secteur éducation, trois mesures essentielles avaient été prises, notamment la fourniture et équipement de 170 000 tables-bancs sur l'ensemble des établissements scolaires, la rénovation de 703 écoles primaires, la construction et équipement de 106 salles d'informatique dans les lycées et collèges publics ", a rappelé le membre du gouvernement.

Yolande Nyonda à l'école de Moussamoukougou, à Lambaréné.



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**CABINET DU MINISTRE**

N° 0126 /MEF/CABM/NOAP

**COMMUNIQUE**

**Le Ministre de l'Économie et des Finances communique :**

Il est organisé un concours d'entrée au Programme de Master Professionnelle pour l'année 2020-2021 en « Gestion Logistique et Transport ; Analyse et Evaluation de Projets » de l'Institut Sous-Régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Évaluation de Projets (ISTA) de Libreville, Institution Spécialisée de la CEMAC. Ce concours se déroulera le **jeudi 14 février 2020** au centre unique de Libreville, pour le Gabon.

**La durée de la formation est de deux (02) ans.**

Les candidats intéressés doivent déposer au siège de l'ISTA, sis au quartier AVORBAM, route du Cap-Estérias, leur dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- Un formulaire de candidature dûment rempli (à retirer à l'ISTA ou par téléchargement sur son site web : [www.ista-cemac.org](http://www.ista-cemac.org));
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- Une photocopie certifiée de l'extrait de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- Une photocopie certifiée du diplôme de Licence ;
- Quatre (04) photos d'identité 4X4 ;
- Un certificat médical établi par un médecin agréé, attestant que le candidat est en bonne santé et apte à suivre la session de formation ;
- Une enveloppe format A4 ;
- Les frais de dossiers non remboursables 25.000 F.CFA.

Le concours porte sur les disciplines suivantes : Mathématiques financières, Statistiques et Macro/micro-économie.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au **lundi 10 février 2020 à 15 heures 30 minutes**.  
Pour plus d'informations, se rapprocher de l'ISTA ou contacter le numéro suivant : 002 091 76 00



**Jean Marie OGANDAGA**